

## [Embauche d'un travailleur handicapé : à quelles aides pouvez-vous prétendre ? \[1\]](#)

Le montant des principales aides allouées par l'Agefiph a évolué au 1er avril 2016. L'Agefiph attribue des aides financières aux entreprises qui embauchent des travailleurs handicapés. Leur montant diffère selon le type et la durée du contrat de travail proposé.

[En savoir plus](#) [2]

### Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/embauche-d%E2%80%99un-travailleur-handicap%C3%A9-%C3%A0-quelles-aides-pouvez-vous-pr%C3%A9tendre>

[2] <http://business.lesechos.fr/entrepreneurs/ressources-humaines/7798856-embauche-d-un-travailleur-handicape-a-quelles-aides-pouvez-vous-pretendre-209650.php>